

## En pays de Redon, une prise en charge globale facilitée pour les personnes dépendantes

QUEST-France - le 31/05/2023 à 19h13

Le Pôle Assad du pays de Redon (Ille-et-Vilaine), de soins et services à domicile, qui dépend désormais de l'association rennaise Saint-Helier, va faire évoluer son service autonomie à domicile. L'objectif est de faciliter encore davantage les démarches pour les patients et de proposer une prise en charge encore plus adaptée.



Franck Gallée, délégué général à la direction générale de l'association Saint-Hélier, Laëtitia Rialain, adjointe au directeur délégué des départements domicile et santé, Jean-François Aubry, directeur délégué Saint-Hélier-Redon et Benoît Nicolas, directeur médical de l'association Saint-Hélier font le point sur la réforme du service Autonomie à domicile.

Le lien sera prochainement encore plus simple entre l'aide à domicile et le soin pour les personnes âgées ou en situation de handicap. L'association rennaise Saint-Hélier qui [a repris la gestion de l'Association de soins et services à domicile \(Assad\)](#), devenue Pôle Assad du pays Redon, officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2023, fait évoluer son service d'aide à domicile et de soin, en créant un service Autonomie à domicile.

« Depuis plusieurs années déjà une expérimentation de regroupement du Service d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) et des services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) était menée, un dispositif alors appelé [services polyvalents d'aide et de soins à domicile \(Spasad\)](#) », indique Jean-François Aubry, directeur délégué Saint-Hélier Redon. « On était dans les premiers en Bretagne à l'expérimenter ».

Et depuis ses débuts, il y a quarante ans, l'Assad, travaille dans cette optique de coordination facilitée entre services pour une meilleure qualité de prise en charge des personnes.

« On n'attend pas la réglementation, on est déjà en transition »

Le service Autonomie à domicile est une poursuite de cette démarche. Cela sera bientôt obligatoire, selon la loi de financement de la sécurité sociale 2022, avec un prochain décret fixant le cahier des

charges des services autonomie. « **On n’attend pas les évolutions de la réglementation, nous sommes déjà en transition** », indique Franck Gallée, délégué général à la direction générale de l’association Saint-Hélier.

Concrètement, « **cela permettra d’aller encore au-delà, de garantir une meilleure autonomie à domicile grâce à une prise en charge globale des besoins des patients**, explique Benoît Nicolas, directeur médical de l’association Saint-Hélier. **Cela favorisera encore davantage le travail en coordination entre les différents professionnels. L’objectif futur est une déclinaison de professionnels qui interviennent au domicile.** » Il liste les aides à domicile, les aides-soignants, infirmiers, kiné, ergothérapeute, rééducateurs ou encore le service de portage de repas.

### **Les démarches simplifiées**

« **Il n’est pas toujours facile de devoir contacter le kiné, l’infirmière, l’aide à domicile, et d’expliquer plusieurs fois la même chose lorsque l’on est accompagnant**, constate Laëticia Rialain, adjointe au directeur délégué des départements domicile et santé. **Via un seul interlocuteur et un numéro unique, le patient aura accès à plusieurs prestations différentes.** »

Un travail en commun entre différents professionnels « **favorisera l’expertise, cela permettra un aiguillage facilité vers les bons professionnels, de faire venir un ergothérapeute si besoin pour adapter le logement, de mettre le bon dispositif, au bon moment et au bon endroit, à savoir le domicile** », précise Benoît Nicolas.

Pour contacter le service [Autonomie à domicile du Pôle Assad du pays de Redon](#), le numéro unique est le 02 99 71 21 21.

### **Un déménagement du centre de santé près de la gare en projet**

L’association Saint-Hélier veut aussi renforcer le centre de santé polyvalent du Pôle Assad. « **On envisage de déménager de site, de se rapprocher du centre-ville et notamment de la gare pour être plus visibles et plus connectés à la population** », indique Franck Gallée. « **C’est pour le moment au stade de projet.** » Aucune date de déménagement, ni de lieu précis ne sont annoncés. Franck Gallée ajoute toutefois : « **Nous attendons une attention particulière à notre projet de la part des élus** ».

En ce qui concerne la recherche de nouveaux médecins généralistes, alors que deux sur les trois praticiens ont quitté la structure, il n’y a pas non plus d’annonce. « **Nous essayons d’être actifs dans la recherche. Pour le dispositif hospitalisation à domicile (HAD) nous avons mis du temps à trouver, aujourd’hui les dix places sont occupées** », indique Benoît Nicolas.

Le positionnement de la maison de santé près de la gare participera à son attractivité, et « **pourra nous permettre de nous appuyer plus facilement sur des compétences médicales qui sont à Rennes** », insiste Franck Gallée. Il annonce également : « **Nous allons accueillir au mois de septembre une nouvelle neurologue, cette spécialité est recherchée sur le territoire, il n’y en a plus en libéral. Nous travaillons à la complémentarité, en lien avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du pays de Redon, pour ne pas doubler.** » Quant aux médecins généralistes, « **nous n’avons pas de baguette magique pour en recruter** », ajoute Benoît Nicolas.